

COMPTE RENDU DU STAGE

« LES ENTREPRISES DANS LA MONDIALISATION »

Paris – 23 & 24 octobre 2003

Ce stage a été co organisé par le Ministère de l'Education et l'Institut de l'entreprise.
Une dizaine de collègues de l'académie de Grenoble ont participé à ce stage. Cinq ont rédigé ce compte rendu : Marilyne Rochette, Jacques Batteau, Thomas Blanchet, Gabriel Trombert, Gilles Renouard.

AVERTISSEMENT : Ce texte est un document de travail, qui contient des imperfections (les propos ont été résumés, sont parfois elliptiques). Ce n'est donc pas un compte rendu « total » et définitif.

Ce texte comprend :

Ouverture par Luc Ferry, Ministre de la Jeunesse, de l'Education et de la Recherche,	Page 2
Présentation du projet « Entreprises dans la mondialisation » par Thierry Demarest,	Page 7
Table ronde : Les Entreprises dans la mondialisation : Opportunités et contraintes,	Page 9
Table ronde : Les Entreprises dans la mondialisation : Quelles règles du jeu ?	Page 13
L'Europe dans la mondialisation : espérances et menaces Intervention Pascal Lamy, Commissaire européen au Commerce	Page 21
Clôture par Xavier Darcos, Ministre Délégué à l'Enseignement Scolaire.	Page 24
Propositions d'utilisation pédagogique du stage	Page 25
Avis critique des 5 rédacteurs du C.R. suite au stage de Paris	Page 26

Accueil.

par Jean Etienne, Doyen de l'inspection générale des SES,
Michel Bon, Président de l'Institut de l'Entreprise,
Jean-Paul de Gaudemar, Directeur de l'Enseignement Scolaire.

Michel Bon, président de l'I.D.E. (rassemblant près de 100 entreprises), explique que l'objectif de son organisation est de faire comprendre que l'entreprise est un acteur utile, voire indispensable et que c'est aux professeurs de SES de sensibiliser les lycéens au rôle de l'entreprise dans la société. Jean Etienne, doyen de l'inspection SES, insiste sur l'intérêt des exemples concrets, du dialogue direct avec les décideurs de stratégies internationales et Jean Paul Gaudemar, directeur de la DESCO insista sur le renouvellement de la formation des enseignants et le choix délibéré d'un sujet controversé.

Ouverture par Luc Ferry, Ministre de la Jeunesse, de l'Education et de la Recherche

Transcription brute faite par J.Batteau à partir d'un enregistrement d'une qualité médiocre, ce qui peut expliquer quelques obscurités dans le texte.

Introduction en forme de désamorçage d'une polémique ouverte par la tenue même de ces entretiens qui a fait réagir syndicats et organisations altermondialistes.

..... Je suis convaincu que ni les uns ni les autres ne perdrez votre esprit critique et votre liberté de réflexion. Je ne crois pas que vous ayez besoin de chaperon ou de veille idéologique, mais, cela étant dit, pour mettre les pieds dans le plat et dire les choses comme elles sont, puisqu'on sait qu'il y avait un petit début de polémique, je serais par ailleurs ravi d'organiser des rencontres avec d'autres organisations, avec d'autres institutions et, pourquoi pas, avec les représentants d'Attac. Je les avais d'ailleurs rencontrés lorsque j'étais allé à Porto Alegre l'année dernière, où j'avais passé une heure et demie sur le stand d'Attac. On m'avait d'ailleurs offert gentiment ce petit livre de Mrs Nikonof et Cassen « Tout sur Attac » que je vous recommande vivement, car personne n'a le monopole d'un sujet, même sur la mondialisation [..]

[..] Je voudrais vous dire aujourd'hui deux choses, vous livrer deux idées que je trouvent géniales. Si je regrette qu'elles ne soient les miennes, je vous les livrerai quand même comme telles ; deux idées qui mettent, me semble-t-il, les débats sur la mondialisation en perspective. Je pense que cette perspective, y compris pour des économistes, y compris pour des sociologues, y compris pour des chefs d'entreprise, est une perspective intéressante. J'espère que ces 2 idées contribueront, si peu que ce soit à nourrir vos débats et vos échanges.

« La dépossession du monde »

Je pense qu'une chose doit être prise en compte aujourd'hui dans les critiques de la mondialisation. Je partirai donc de cette problématique des critiques de la mondialisation. Partir de cette problématique des critiques de la mondialisation est intéressant pour comprendre ce que ces critiques éventuellement peuvent avoir de juste, en tout cas de justifié. Si on s'intéresse à elles, l'une d'entre-elles est particulièrement intéressante : elle est liée à la mise en exergue du sentiment de dépossession qui s'empare d'un certain nombre de nos concitoyens lorsqu'on évoque ces questions de mondialisation. Je crois qu'il faut essayer de comprendre ce qui est à l'origine de ce sentiment de dépossession éventuellement même pour y répondre justement, et je pense qu'on a intérêt à voir aussi ce que ces critiques de la mondialisation peuvent avoir de juste .

Je vais donc vous proposer dans cette perspective 2 idées, l'une qui a trait au monde de la technique et l'autre qui a trait à la société du risque.

1 - Le monde de la technique et sa maîtrise.

« Monde de la technique », la formule vient de Heidegger, l'un des premiers, dans les années trente à développer une critique de la mondialisation (planétarisation). Cette critique est intéressante car la mondialisation au premier chef passe, avant d'être une mondialisation économique et financière, par un vecteur qui est le vecteur technique et scientifique. Je voudrais vous dire ce que Heidegger entendait par « monde de la technique », cette idée n'étant pas triviale et touche au cœur du problème.

L'idée est au fond la suivante : au XVIIème lorsque le projet de la science moderne se met en place en Europe, et singulièrement en France, avec le cartésianisme, il apparaît sous les espèces d'un projet de domination du monde, de maîtrise du monde tout entier. Pour Descartes, il s'agit de nous

rendre comme maîtres et possesseurs de la nature. Ce projet se diversifie immédiatement tout au long du XVII et du XVIIIème siècles en un double projet de domination.

D'abord évidemment d'un projet de domination théorique de l'ensemble du monde, domination intellectuelle en particulier de la nature, avec une rupture radicale avec le monde du Moyen-Age, le monde de l'alchimie, pour aller vite, le monde des forces occultes et mystérieuses qui traverseraient la nature. Descartes est celui qui formule le principe dit d'inertie, c'est-à-dire, au fond, le principe de raison c'est-à-dire l'idée que rien dans la nature n'est en principe incompréhensible, il n'y a plus de mystère, ou, pour le dire autrement, rien n'advient dans le monde sans raison, sans explication, sans causalité et, par conséquent la science va pouvoir tout expliquer. On tord ainsi le cou, au moins en principe, à l'idée qui animait toute l'alchimie du Moyen-âge, c'est-à-dire, l'idée que la nature est un grand être vivant mystérieux qu'on ne parviendrait jamais à maîtriser véritablement. Donc, premièrement, maîtrise technique du monde qui potentiellement est une maîtrise théorique universelle ; c'est la première forme de mondialisation .

Et puis, évidemment maîtrise pratique du monde puisque, dans cette perspective-là, le monde tout entier devient un gigantesque réservoir d'objets qu'on peut utiliser pour réaliser les fins qui sont celles de l'humanité : la nature n'a plus de valeur, elle n'est plus un être respectable en soi, elle n'a plus de droit et elle devient un simple matériel brut utilisable et corvéable à merci par des êtres humains. C'est la naissance de l'anthropocentrisme avec tout ce qu'il aura politiquement de grandiose – les droits de l'homme sont déjà là – Tocqueville disait au début de « la démocratie en Amérique », cette phrase très jolie : « les jacobins sont des cartésiens sortis des écoles et descendus dans la rue » Pourquoi ? Parce que, au fond, les Jacobins se proposent de faire avec la société ce que Descartes s'est proposé de faire avec la nature, c'est-à-d de la maîtriser totalement et c'est la deuxième figure de la mondialisation qui apparaît : après la mondialisation scientifique et technique, c'est la mondialisation politique et économique qui se met en place.

Un projet technique qui s'inscrit dans un projet qui lui est supérieur : le projet humaniste.

Mais, et c'est là que je veux en venir – pour l'instant, je vous dis des choses qui sont tout à fait banales mais qui sont l'arrière fond de l'idée à laquelle je voulais en venir- tant qu'on reste dans la problématique qui est celle du XVII et XVIIIème siècle, cette maîtrise du monde d'abord naturelle, puis sociale, politique et économique, cette maîtrise du monde qui est envisagée par les philosophes du XVII puis du XVIIIème (Condorcet, par exemple), est encore assujettie à des finalités, à des objectifs qui sont extérieurs à elle. Il ne s'agit pas de maîtriser le monde pour le plaisir de maîtriser le monde, il ne s'agit pas de dominer pour dominer, il ne s'agit pas d'exercer un pouvoir tyrannique des humains sur la nature ou sur la société, il s'agit de maîtriser le monde :

1) pour être plus libre – c'est toute la problématique de l'émancipation – notamment à l'égard de la superstition du Moyen-Age, c'est le grand thème des Lumières, mais il s'agit de maîtriser aussi le monde ;

2) pour être plus heureux ;

Et ces deux idées, l'idée d'émancipation et d'un autre côté, l'idée de bonheur, qui forment ensemble l'idée de progrès qui, comme l'on sait domine tout le XVIIIème, constituent la finalité ultime de la maîtrise du monde et cette finalité – et j'y insiste – est extérieure à cette maîtrise de telle sorte que le projet de mondialisation économique, sociale et politique est lui-même intégré dans un projet supérieur qui est le projet humaniste, le projet des Lumières, le projet de l'émancipation et du bonheur.

Quand le progrès perd toute espèce de finalité extérieure à lui.

Qu'est-ce qui se passe lorsqu'on entre dans le monde de la technique proprement dit qui va être, me semble-t-il le véritable visage de la mondialisation contemporaine ? Et bien, il se passe une chose très importante, c'est que ce projet technique et scientifique, ce projet de domination, va être intégré dans la naissance du monde libéral, dans le monde de la compétition des entreprises, de la

compétition universelle. Monde de la compétition qui est d'abord national puis international et aujourd'hui évidemment mondial. Et cela change tout parce que, d'une certaine façon, dans cette perspective nouvelle, qui est celle de la mondialisation proprement dite, ou du monde de la technique, le progrès perd toute espèce de finalité extérieure à lui. Bien sûr, nous continuons à progresser aujourd'hui, et même plus que jamais, le monde bouge tous les jours (il suffit de regarder les objets techniques qui nous entourent) Mais, la grande différence avec le XVII et le XVIIIème siècle, c'est qu'il bouge non plus « aspiré » par des causes finales, par la représentation d'un objectif extérieur au progrès, mais la logique de l'évolution aujourd'hui c'est la concurrence elle-même : un chef d'entreprise sait parfaitement que s'il ne progresse pas tous les jours, son entreprise meurt, et par conséquent le progrès induit automatiquement par des causes efficientes, par la nécessité absolue de progresser ou de périr, et non plus par l'ambition de réaliser un projet qui serait extérieur et supérieur à lui.

C'est cela le monde de la technique, c'est-à-dire d'une logique instrumentale qui est indifférente aux finalités et qui ne considère que l'augmentation des moyens vers les moyens. C'est cela, me semble-t-il, le problème principal de la mondialisation : nous sommes dans une logique d'accroissement des moyens pour les moyens, de domination du monde pour la domination du monde sans que nous soyons absolument certain que cette domination du monde soit absolument et nécessairement synonyme d'émancipation et de bonheur.

C'est ça la grande crise du progrès que symbolise notamment l'écologie, que symbolise aujourd'hui l'altermondialisme, c'est cette condition étrange que le progrès est bien là mais qu'il n'est plus finalisé et que, pour reprendre une image un peu simpliste mais parlante, comme le gyroscope qui a besoin de tourner pour ne pas tomber, notre économie, l'univers dans lequel nous vivons progresse et tourne sans cesse et même à toute vitesse mais sans qu'on sache exactement quelle est la finalité de l'opération, sans même qu'une finalité supérieure au processus apparaisse clairement à chacun d'entre-nous. Et nous sommes dans une logique qui accomplit un peu ce que certains appelaient dans les années soixante-dix, le « procès sans sujet », le processus qui n'est pas maîtrisé par le sujet, qu'aucun d'entre-nous ne maîtrise et je crois que la situation qui est celle d'aujourd'hui de la dépossession dont je parlais tout à l'heure, est une situation dans laquelle les plus grands leaders eux-mêmes, les leaders politiques, économiques sont pris davantage par le processus qu'ils ne le maîtrisent.

Autrement dit, le mythe des 200 familles est bien un mythe. Il faut se garder des représentations paranormales de la mondialisation : son problème, ce n'est pas qu'elle est tirée (comme des marionnettes) par des personnalités cachées et pleines de pouvoir mais c'est exactement l'inverse : c'est bien davantage un processus sans sujet qu'un procès qui serait dirigé en sous-main par des gens malveillants, aux pensées occultes, ce qui serait, à la limite, à certains degrés plus rassurant.

Voilà je crois la première idée que je voulais vous livrer. (Suit un court développement sur les mythes de Frankenstein, de Prométhée, de l'apprenti sorcier associés à la mondialisation. Pourquoi ? se demande L. Ferry. Parce que ce sont des mythes de la dépossession, répond-il).

2 - La société du risque.

La deuxième idée est l'idée de « société du risque ». Le livre qui porte ce titre évoque une idée qui complète celle que je viens d'évoquer concernant le monde de la technique ; une idée très remarquable qui peut être résumée ainsi : il y a eu deux modernités ou, si vous préférez deux grandes périodes de la modernité qui sont en tout point contradictoires, avec un paradoxe qui réside dans le fait que la deuxième modernité, celle que nous vivons aujourd'hui, contredit à la fois complètement la première et en même temps ne fait rien d'autre que l'achever (figure classique de la dialectique). Je rentre dans le fond pour être clair.

Les deux formes de modernité.

La première modernité (celle du XVII et du XVIII).

Elle est caractérisée par 4 grands traits :

- un **optimisme absolu de la science**, une vision totalement dogmatique de la science dont le discours va quasiment remplacer la religion, le savant étant la figure intouchable (aujourd'hui on serait plutôt dans une situation inverse : optimisme de la nature, pessimisme de la science) ;
- le cadre d'épanouissement de ce discours, c'est **la démocratie d'Etat-nation**. On pense qu'il y a un lien étroit entre l'idée scientifique et l'idée démocratique puisque, au fond, la science, c'est ce qui vaut pour tout le monde, c'est par essence démocratique.
- La production et le **partage des richesses** est le problème numéro un des sociétés des XVII et XVIIIème siècles ;
- C'est une société où les **rôles sociaux** et les différences de sexes sont perçus comme des rôles éminemment **figés**, pratiquement naturels ; on ne change pas facilement de classe sociale et les femmes restent à la maison.

La deuxième modernité.

Elle ne fait qu'achever la première, la prolonger et elle la contredit complètement.

Aujourd'hui, dans la mondialisation, ce qui est facteur de risque, ce n'est plus la nature, c'est la science. La nature, globalement, ne nous fait plus très peur, ce qui fait peur éventuellement à nos concitoyens, c'est les retombées potentielles de la science et c'est tout une histoire qu'on pourrait raconter depuis la naissance de l'atome.

Les trois inversions.

En gros, le rapport science-nature s'inverse : c'est la science qui apparaît comme porteuse de risque et la nature qui, au contraire nous apparaît comme devoir être protégée (avec une conséquence assez grave : la crise des vocations scientifiques est très largement liée à cette image inversée de la science par rapport au XVIIIème).

Deuxième inversion : le cadre de la démocratie n'est plus l'Etat-nation. Il y a une tendance lourde à dépasser le cadre de l'Etat-nation. Dit autrement : si un pays veut résister à la mondialisation – en fait à l'américanisation du monde – il ne peut pas le faire tout seul et donc, l'espace possible de résistance, c'est par exemple l'Europe.

Troisième inversion par rapport à la première modernité : le problème majeur, dans cette perspective, devient le problème du risque. Notre société est fondamentalement traversée par le problème du risque, davantage encore que par celui des inégalités qui occupait tant Marx. C'est-à-dire la multiplication infinie des peurs. Nous vivons dans une société où tout fait peur, du tabac au beefsteack.

Conclusion.

- 1) La deuxième modernité – c-à-d la mondialisation, qui contredit la première n'en est que l'achèvement en réalité : Il était bien évident que lorsqu'on poserait les principes de la science, l'esprit critique inhérent à l'idée scientifique elle-même allait conduire à ce renversement.
- 2) La deuxième idée : nous ne pouvons pas aujourd'hui, contrairement à ce que j'ai cru moi-même pendant longtemps revenir simplement aux Lumières pour répondre aux angoisses que suscite la mondialisation. On ne peut pas être simplement un « homme des Lumières aujourd'hui », ceci n'a plus de sens. Le seul moyen, me semble-t-il de répondre à cette mondialisation et aux angoisses qu'elle suscite, mais aussi au formidable bénéfice qu'elle suscite, ça n'est certainement pas le retour en arrière, c'est de creuser à la fois cette idée d'autoréflexion (la

science est porteuse de risque mais c'est aussi la science qui répond à ces risques) ; sur le plan politique ouvrir un espace national et constituer des espaces comme l'espace européen qui permettent de rétablir le sujet politique, c-à-d celui qui est responsable politiquement. Enfin, il faut maîtriser la mondialisation.

Présentation du projet « Entreprises dans la mondialisation »

Thierry Desmarest, Président Directeur Général, Total,
Président de la commission Mondialisation, Institut de l'Entreprise

L'entreprise est un acteur de terrain. Plutôt que des réflexions abstraites, nous proposerons des cas concrets pour comprendre la réalité.

Le matériau est plus large que le support apporté par l'entreprise : les analyses des professeurs stagiaires dans les entreprises permettent un élargissement. C'est le résultat de l'interface professeurs de SES et entreprises.

Cette interface est bénéfique aux entreprises car elles sont stimulées par les professeurs stagiaires de SES sur plusieurs points : la capacité de maniement des concepts, la pédagogie, la clarté d'expression, l'approfondissement de la réflexion sur les conséquences de leur action.

Vingt groupes ont accepté de décrire une ou plusieurs expériences (Asie : 6 ; Europe : 5 ; Amérique latine : 3 ; Afrique : 1 ; Inde : 1 ; Moyen Orient : 1).

3 entreprises se situent sur les thèmes transnationaux.

Tous les cas sont des implantations réussies (« aucune entreprise n'a poussé le masochisme à montrer des échecs »), mais ce ne sont pas toujours des success story. Il faut comprendre les difficultés, les raisons des succès.

L'Afrique est la grande absente cela nous questionne : pourquoi ce continent a tant de mal à bien s'insérer dans les échanges économiques et à profiter de la croissance économique qu'ils permettent.

Les entreprises favorisent une approche partenariale de long terme avec bénéfices réciproques : c'est une relation plus complexe que l'exploitation débridée de ressources naturelles et de dumping social.

1) Les incitations de court terme (subvention, financements bonifiés) sont peu fréquentes. Les entreprises cherchent à sélectionner les pays dans une logique de développement pérenne de long terme.

Exemples :

* Textiles Chargeurs en Asie : vu les potentialités de croissance asiatique, au lieu de choisir la sous-traitance en Chine, a préféré 5 établissements industriels en Chine.

* Accor ou Carrefour sont présents au Brésil depuis plus de 30 ans, Lafarge depuis 75 ans au Maroc : Ce ne sont pas des coups !

2) Les termes de l'échange entreprises / pays. Les pays d'accueil bénéficient non seulement de retombées directes mais aussi de retombées indirectes positives (formation, progrès social, création d'emplois)

Exemples :

* Peugeot, avec ses usines, crée des centres de formation initiale et continue en Chine et au Brésil.

* Le Crédit Agricole apporte le crédit à la consommation en Pologne.

* Siemens forme à la CAO.

* Total en Indonésie fait appel à 3360 équipementiers dans le secteur pétrolier.

Ces entreprises favorisent l'accès au marché interne.

* Accor a apporté au Brésil le ticket resto et a créé 26000 emplois directs.

Carrefour a apporté des filières qualité au Brésil ex : celle des crevettes.

Chantelle a créé 2600 emplois.

Si la maîtrise de prix de revient intervient dans les facteurs de localisation, c'est plus souvent pour satisfaire des marchés qui ne peuvent être satisfaits à partir de la France

3) Sur les relations humaines dans la mondialisation, ces entreprises font plus d'efforts que d'autres grandes entreprises pour s'insérer dans la culture locale et des hommes : elles sont préoccupées par la compréhension et le respect des cultures et des personnes (priorité au recrutement et encadrement local).

2 cas : Veolia et Danone respectent les habitudes et les modes de vie locaux.

Sanofi a fait évoluer les laboratoires hongrois très marqués par économie planifiée.

Schneider favorise le partage de connaissance et le métissage culturel.

Respect des personnes (BNP, AXA)

* Priorité au recrutement talents locaux,

* Promotion encadrement local et diminution du nombre d'expatriés,

Ex Forestia équipementier automobile en Europe de l'Est a créé 5 établissements en Pologne : sur 3000 salariés, seulement 20 expatriés.

* Lafarge au Maroc a transformé ses sites de production, a redéployé son personnel en anticipant les mutations, en augmentant l'employabilité de tous les salariés et en recherchant un emploi pour tous les salariés devant quitter l'entreprise.

4) Les normes environnementales mises en application sont celles des pays d'origine : on généralise les performances du Nord « aucun ingénieur ne proposerait un projet qui dégraderait l'environnement ».

Souvent, cela va plus loin que le champ strict de l'entreprise.

Exemple SODEXO a une base de vie pour grand chantier minier : non seulement les mineurs bénéficient de la formation, mais aussi le village. Mais il y a une action pour l'eau et les déchets. En conséquence, ces meilleures conditions de vie profitent aux membres du personnel, au chantier mais aussi aux alentours.

Une conviction

Les entreprises doivent expliquer ce qu'elles font ; les entreprises sont plus grandes : c'est une question de survie (croissance interne ou externe). Le changement de dimension appelle une politique de plus grande ouverture (d'explication). En retour, elles doivent comprendre la situation des autres entreprises, les jugements de la société. Cela sera facteur de progrès pour l'entreprise.

Une interrogation : l'entreprise dans beaucoup de Pays en voie de développement peut initier ou accélérer le développement. Certains pays n'arrivent pas à décoller.

Comment nos entreprises peuvent-elles contribuer à les aider dans leur développement ?

Table-ronde : Les Entreprises dans la mondialisation : Opportunités et contraintes.

Jeudi 24 octobre.

Que peuvent faire les entreprises pour que la mondialisation soit bénéficiaire pour toutes les parties prenantes et quelles sont les limites à leur action ?

Animateur : Erik Izraelewicz, Rédacteur Editorialiste, Les Echos.

Jean-Martin FOLZ, Président du Directoire, PSA Peugeot Citroën

Présentation du groupe PSA

PSA représente 5-6% du marché mondial de l'automobile.

Avec un chiffre d'affaires de 55 milliards d'euros, PSA est le sixième constructeur mondial.

Il emploie environ 200 000 salariés dont 60 000 en France.

6 % des salariés de PSA se trouvent en dehors de l'Union Européenne.

24% des ventes de PSA se font en France et 75% des ventes en Europe.

Perspectives de croissance

Le marché européen est un marché ouvert et mature (croissance de 1% par an seulement sur le long terme). Il est donc nécessaire de chercher ailleurs les voies d'une nouvelle croissance.

Les Etats-Unis, l'Union Européenne et le Japon représentent 75% du marché automobile mondial mais la croissance de ce secteur est ailleurs. 45% des voitures produites en plus entre 1997 et 2002 ont été réalisées en dehors de ces 3 pôles.

50 000 personnes ont été embauchées depuis 1999 dont 20 000 en France en raison de cette forte croissance ailleurs dans le monde.

Il s'agit des PECO, des pays de MERCOSUR et de la Chine.

Causes et modalités des délocalisations

Raisons de la délocalisation :

- Il est difficile de transporter des voitures.
- Cela permet d'éviter les droits de douane et quotas.
- Il s'agit d'un moyen de se prémunir contre les risques de change.

Le niveau du coût salarial n'est pas une raison primordiale de délocalisation. La masse salariale ne représente que 10 à 14 % du coût total de production, ce qui n'est pas significatif.

Modalités et principes d'implantation :

Il ne s'agit pas en fait de délocalisations mais d'accroissement des capacités productives, de créations de nouveaux établissements

Les principes d'implantation sont les suivants :

- Les voitures produites sont modernes, identiques à celles produites en Europe. La C3 est produite au Brésil, la 307 en Argentine et en Chine.
- Les normes de construction PSA sont identiques dans tous les pays.
- Chaque implantation permet de nombreuses créations d'emplois. La création d'une usine en Slovaquie a permis la création de 3000 emplois directs et le double en emplois indirects. Au Brésil, à Porto Réal, l'usine emploie 2 français et 768 brésiliens.
- Le personnel à l'étranger est lui aussi formé.
- La politique sociale pour les salariés de ces pays est en harmonie avec les pratiques locales.
- L'implantation est une politique de long terme. PSA reste, par exemple, en Argentine alors que la conjoncture est mauvaise.
- Enfin, PSA pratique aussi le mécénat social à l'étranger.

La mondialisation est une nécessité vitale.

Une voiture est constituée d'environ 2500 pièces différentes, les coûts de logistique sont très importants. Jusqu'à présent, les centres de production étaient à l'Ouest (en France, Grande Bretagne, Espagne), aujourd'hui ils se déplacent à l'Est (en Slovaquie, Tchéquie) pour alimenter l'Allemagne et l'Italie.

Michel Pébereau, Président du Conseil d'Administration, BNP Paribas

BNP-Paribas est la première banque de la zone Euro (90 000 salariés). Elle a trois activités essentielles :

- banque de détail : activité locale / nationale
- financement des investissements : métier mondial
- gestion de l'épargne : activité autrefois nationale devenue européenne puis mondiale.

La banque s'est donc internationalisée pour suivre ses clients et répondre à des demandes. Cela s'est fait en trois temps :

- Cela a commencé à la fin du XIXe siècle avec l'essor du commerce mondial et l'implantation d'entreprises françaises à l'étranger. La guerre de 14 puis la crise de 29 ont mis ce processus en sommeil.
- Cela a redémarré à la fin des années 50 avec la création des euros marchés dont le développement a été accéléré par le recyclage des pétro-dollars.
- Dans les années 80 / 90, la troisième révolution industrielle (informatique + télécom) a rendu possible l'échange d'informations en temps réel. Donc possibilité technique de créer un marché mondial du capital ouvert en continu.

Cette informatisation des banques a entraîné une réduction de 50 % des effectifs dans les banques de détail en 10 ans mais l'effectif du groupe augmente au niveau mondial et au niveau national.

Jean-François Dehecq, Président Directeur Général, Sanofi-Synthelabo

Sanofi est le 2^e groupe pharmaceutique français. La mondialisation d'un groupe pharmaceutique est rendu indispensable par l'existence de coûts de recherche et développement très importants donc de coûts fixes très importants. La mise au point d'un produit coûte très cher et un petit nombre d'entre eux ont un débouché commercial. L'activité est donc très risquée puisque la réussite de l'entreprise repose sur quelques produits. Pour les rentabiliser il faut vendre au monde entier. Le problème est que les réglementations sont nombreuses et restent nationales. Ainsi, les médicaments sont un des rares produits dont les prix restent fixés au niveau national et contrôlés par l'Etat.

Les entreprises pharmaceutiques sont également confrontées à un problème culturel qui est que les citoyens sont attachés à la gratuité de la santé, principe qui va à l'encontre de la logique économique. Le combat de certaines entreprises pour maintenir des prix élevés dans les pays pauvres est logique mais perdu d'avance. Il faut accepter de développer des génériques et de vendre des médicaments en dessous de leur prix de marché dans les pays les plus pauvres. En contrepartie, la collectivité mondiale doit financer cet accès des populations pauvres aux médicaments. Il faut organiser un transfert de richesses des pays riches vers les pays pauvres de façon à ce que les entreprises ne supportent pas les coûts d'une décision légitime mais qui leur est extérieure.

Paul Louis Girardot, Président du Conseil de Surveillance, Compagnie générale des eaux.

Véolia gère des services d'eau. Cela consiste à traiter l'eau (la rendre potable) et à la distribuer à la population. Il faut bien distinguer la gestion des réseaux et la propriété des actifs (qui reste celle des

Etats). Cela suppose des coûts d'infrastructure importants : investissements dans les réseaux mais aussi dans le traitement. Ces activités ont un caractère mutualiste. Et c'est aussi une activité de long terme. L'entreprise a eu l'occasion de s'installer dans des pays étrangers où elle rend un service à la population et où nécessairement elle prend en compte la culture du pays. Quant au prix de l'eau, il résulte d'un mécanisme péréquateur.

Débat avec les discutants.

Charles Albert Michalet, Professeur à l'Université.

Il souhaite revenir sur l'idée que « la mondialisation n'a pas toujours existé ». En réalité, elle existait avant 1914 et l'on peut alors se référer aux écrits de Fernand Braudel. Mais cette mondialisation portait essentiellement sur le commerce international (biens). Actuellement, nous connaissons bien une nouvelle phase de la mondialisation mais les modalités ont changé. C'est devenu un phénomène multidimensionnel, avec une importante composante financière.

Il faut aussi avoir en tête une autre idée « la mondialisation n'est pas planétaire ». Il suffit pour cela d'étudier les flux d'IDE. Ceux – ci sont principalement des flux Nord – Nord. Et ceci, malgré le fait, que tous les pays cherchent à attirer les IDE depuis 15 ans. Cela n'a pas toujours été le cas : exemple de Cuba et de l'Algérie dans les années 70. Aujourd'hui, il existe une peur d'être exclu de la mondialisation, d'où les débats sur l'attractivité d'un pays (cf. France ou Allemagne). Ainsi, les politiques industrielles consisteraient à attirer Toyota.

Isabelle Waquet, Professeure de chaire supérieure, classe préparatoire HEC, lycée Janson de Sully, Paris

Une remarque pour commencer : la mondialisation est vitale mais elle n'est pas heureuse. En effet :

- si les coûts du travail sont plus faibles dans un pays, il y aura délocalisation (exemple de Peugeot),
- les banques agissent dans le cadre de la globalisation financière mais de part leurs stratégies favorisent les crises financières (exemple de la BNP),
- le développement du secteur de la santé est louable, mais cela ne va pas sans le paiement de charges sociales (exemple de Sanofi).

Il faut aussi prendre en compte 2 changements importants dans le fonctionnement de nos économies :

- les marchés financiers comme source de financement,
- le développement alors logique de l'actionnariat, dont les investisseurs institutionnels qui demandent un taux de rentabilité élevé.

La question de l'emploi doit aussi être abordée :

- L'internationalisation de Peugeot pose le problème de l'abaissement des normes sociales,
- La stratégie de la BNP dans la banque de détail et la suppression d'emplois.

Elisabeth Carrara, Professeure agrégée, lycée Galilée, Cergy

Réponse de Jean-Martin Folz, PSA Peugeot Citroën.

La masse salariale est un critère, mais il y en a d'autres : la disponibilité de la main d'œuvre par exemple. De plus, il faut avoir une vision optimiste de l'évolution des normes sociales.

Réponse de Michel Pébereau, BNP Paribas.

Il est vrai que l'informatique détruit des emplois administratifs.

Le développement des pays émergents passe par la globalisation financière. S'il y a des crises financières, celles – ci ne sont pas mondiales. De même, les banques sont des acteurs de la régulation.

Quant à l'actionnariat, il est nécessaire pour atteindre une grande taille.

Table ronde : Les Entreprises dans la mondialisation : Quelles règles du jeu ?

Vendredi 24 octobre.

L'objectif d'un comportement positif des entreprises dans la mondialisation peut-il se réaliser sans régulation ? Quels types de régulation (engagement volontaire ou réglementation) ? Quel contenu à la régulation, quel(s) régulateur(s) ?

Animateur : Jacques Barraux, Rédacteur en Chef, Les Echos

L'entreprise est soumise à trois forces :

- la concurrence,
- la régulation des Etats,
- l'action des organisations internationales.

Quelle pondération pour ces trois forces ?

Arnaud de Bresson

Délégué général de Paris Europlace qui est une association de défense des institutions financières.

L'industrie financière joue un rôle important dans notre économie pour quatre raisons essentielles :

- elle finance l'investissement des entreprises,
- elle emploie 100 000 personnes sur Paris,
- elle est un levier de l'action publique car à ses innovations financières. Ex : elle permet l'intéressement des salariés,
- elle permet que le capital des entreprises reste national (au moins en partie).

Comment cette finance doit être régulée ?

- 1) Les pouvoirs publics doivent prendre des mesures. Leur rôle n'est pas de réguler directement la finance mais d'installer des instituts de régulation proches du marché et de ses acteurs. Le rôle des pouvoirs publics est de fixer les règles de fonctionnement des autorités de régulation.
- 2) Les entreprises doivent se réguler en adoptant des règles (peut-être plus contraignantes) organisant les relations de pouvoir dans l'entreprise. C'est le principe du gouvernement d'entreprise.
- 3) Les entreprises doivent subir un contrôle externe exercé par des auditeurs externes et des commissaires au compte. Là encore, il y a des améliorations à apporter. Il faut améliorer l'indépendance de ces contrôleurs externes et la qualité de leur travail. Il faut supprimer l'auto-régulation des commissaires aux comptes et séparer le conseil de l'audit.
- 4) Reste le problème posé par les Hedges funds. Comment les contrôler ?

Intervention de Gaby Bonnand , Secrétaire National, CFDT

Transcription brute par J. Batteau à partir d'un enregistrement.

La nécessité d'institutions multilatérales de régulation.

Je voudrais insister sur l'action du mouvement syndical dans ce contexte de mondialisation. Si le marché est une condition pour le développement, - on le voit bien au travers des pays qui se sont intégrés dans les échanges internationaux il y a quelques années et qui ont connu une croissance plus forte que les autres -, le marché ne permet pas à lui seul de penser l'avenir et de garantir un développement. C'est pourquoi je crois que, à mesure que le marché grandit, le besoin d'institutions mondiales capables de réguler et de jeter les bases d'un monde plus équilibré se fait sentir et les gouvernements doivent aussi prendre toute leur place et être plus volontaristes pour

contribuer à la mise en place des institutions multilatérales qui soient cohérentes, pilotées et efficaces pour que l'on puisse introduire des régulations économiques, sociales et environnementales qui sont pour nous indispensables à la poursuite du mouvement de mondialisation.

Le rôle des syndicats dans cette régulation.

Mais, si le rôle des Etat est essentiel, pour nous, il n'est pas suffisant. Des régulations doivent aussi se mettre en place en concertation et avec la participation des acteurs qui sont les plus concernés, à savoir les salariés des différents pays et leurs représentants. On voit bien que dans notre histoire, le contrat et la négociation ont souvent précédé le droit, l'histoire de notre pays et plus largement de notre continent montre les droits sociaux sont nés aussi d'une histoire lente faite de négociation et de contrats collectifs et aussi dans le cadre de luttes sociales parfois violentes. C'est pour cela qu'aujourd'hui, en matière sociale, il ne s'agit pas simplement d'édicter des règles et des conventions internationales, mais il faut aussi soutenir l'action des acteurs libres et autonomes à la légitimité reconnue et capables de négocier des accords collectifs qui soient susceptibles de se traduire dans les faits par des règles internationales définies après à l'échelon des gouvernements.

C'est tout l'enjeu du travail du mouvement syndical au sein des organisations internationales telles que la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) et aussi de la confédération européenne des syndicats (CES) pour permettre aux hommes et aux femmes de conquérir la maîtrise de leur destin et de s'approprier ensemble les mutations qui affectent leur existence. Dans ce cadre d'une cohérence globale, mon syndicat agit dans les entreprises pour faire progresser les questions tournant autour du développement durable et aussi pour que ces entreprises assument pleinement leur responsabilité sociale. Les FMN doivent devenir les vecteurs d'une globalisation plus maîtrisée, plus solidaire ; la négociation des codes de conduite, d'accords cadres à l'échelon international, les comités d'entreprise européens, demain, les comités mondiaux sont aujourd'hui pour nous des éléments déterminants pour l'action syndicale. Il ne s'agit pas pour nous, syndicats, de dénoncer des choses mais il s'agit aussi de poser des actes pour permettre aux hommes et aux femmes de mieux s'organiser pour faire valoir leur logique.

Dans l'ensemble du mouvement syndical international, on souhaite que s'établisse une coopération plus étroite entre les différentes organisations syndicales dans un système un peu plus cohérent, propre à garantir une dimension sociale à la mondialisation. S'il est indispensable que, au sein de l'ONU des coopérations se fassent entre l'OIT, l'OMC et le FMI, il est aussi important que des éléments de régulation viennent aussi de l'intervention des acteurs.

Aujourd'hui, en matière sociale, il y a trois grands systèmes de règles internationales qui sont affirmés :

- le global reporting initiative, lié au pacte mondial de l'ONU initié par K. Annan en lien avec la Banque mondiale,
- les conventions internationales de l'OIT,
- les règles édictées par l'OCDE à l'attention des entreprises multinationales.

Les conventions de l'OIT sont pour nous un outil précieux. Le développement des échanges mondiaux suppose que, parallèlement le respect des droits sociaux assure davantage une redistribution des richesses à l'échelle internationale et contribue à la création d'emplois décents, avec des conditions indispensables pour lutter contre la pauvreté que nous connaissons aujourd'hui. Le champ des principes directeurs de l'OCDE reprend pour partie les normes sociales de l'OIT dans un ensemble plus large et y représente un outil incitatif dont se sont dotés les pays membres de l'OCDE et auxquels se sont associés aussi d'autres pays en direction des FMN. Ces entreprises doivent prendre au sérieux ces principes directeurs et en faire un objet de négociations collectives. Plus que des codes de conduite décidés par l'entreprise destinés parfois à de simples opérations de marketing, il faut que ceux-ci soient décidés dans le cadre d'accords-cadre entre la direction et les syndicats de la CISL à l'échelon international. De tels accords, aujourd'hui, se développent depuis

une dizaine d'années à l'échelon international et parmi les groupes français qui ont accepté de rentrer dans cette logique de progrès social, il est possible de citer quelques grands accords signés : avec Danone (1988), avec Accor (1995), avec Carrefour (2001). Ces accords ont permis de s'engager sur plusieurs points concernant la liberté syndicale, le travail des enfants.

Depuis 2000, de nouvelles procédures de mise en œuvre de ces principes sont apparues. La CFDT s'est particulièrement investie dans le renforcement du « point contact » (?) national français : on a contribué, par exemple, à préciser des règles d'intervention des entreprises dans des cas spécifiques comme la Birmanie ; on a aussi fait pression avec succès sur Marks and Spencer en 2001 pour limiter les pertes d'emplois et faire reconnaître publiquement le non respect par l'entreprise du droit d'information et de consultation des organisations représentatives du personnel. Par ailleurs, on développe des coopérations intersyndicales pour inciter des entreprises françaises et européennes à appliquer partout dans le monde de meilleures garanties collectives (exemple : programme de coopération syndicale avec les syndicats brésiliens qui sont présents chez Renault, chez Carrefour, a EDF, etc...) Le développement d'accords-cadre doit permettre de renforcer cette dynamique de coopération à d'autres pays et continents. On développe aussi des actions avec des ONG, par exemple l'action « Ethique sur l'étiquette » destinée aux consommateurs et aux entreprises qui doivent ainsi garantir, en Afrique, en Asie, les conditions qui respectent les normes sociales édictées par les organismes ou qui résultent d'accords contractuels.

On pourrait aussi citer ce type de régulation au niveau européen dans le cadre de la CES où le mouvement syndical contribue aussi à la mise en place de régulations [ex : accords signés sur le congé parental (1995) sur le temps partiel (1997) sur les CDD (1999), sur le télétravail (2002)]. Les trois premiers accords résultent de la saisine par la Commission des partenaires sociaux conformément au traité de Maastricht .

Conclusion.

Si on veut progresser, il nous faut donner les moyens aux forces sociales des différents pays, de faire valoir leur logique car si on n'a pas des accords autonomes et libres, les instruments de régulation seront déséquilibrés. C'est tout l'enjeu du développement syndical, de notre coopération avec les différents syndicats des différents pays, pour qu'effectivement, dans ces pays là aussi , peut-être de manière plus rapide que dans nos pays européens, s'affirment des forces autonomes qui puissent permettre de conclure des accords sociaux dans cette marche de la mondialisation.

Jean-François MINSTER, PDG d'IFREMER

La mer emploie environ 420 000 personnes en France.

Les enjeux socioéconomiques dans le domaine maritime sont nombreux :

- Il existe des partenaires en concurrence qui exploitent la mer.
- Les activités maritimes sont souvent transfrontalières.
- Les enjeux environnementaux sont croissants.

L'IFREMER, Institut de recherche, a un regard sur un certain nombre d'activités maritimes :

- La pêche avec le développement de l'aquaculture.
- Le secteur biotechnologique autour de la mer.
- L'extraction du pétrole qui se fait désormais à 2000 voire 3000 mètres de profondeur.
- La population est de plus en plus nombreuse au bord du littoral.

Il offre aussi un certain nombre de services dont les prévisions météo et travaille en collaboration avec les communes et les organismes intergouvernementaux.

L'activité de l'IFREMER s'articule autour de trois pôles :

- 1- *La recherche* : est considérée comme un bien culturel. Nous avons une obligation de l'entretenir car elle est source de croissance. La recherche doit être ouverte (idées, outils,

- démarche intellectuelle...). Elle doit être mondialisée. Les chercheurs doivent être mobiles. Le problème est celui de la compétition d'accès aux cerveaux. Les Etats-Unis se sont organisés pour attirer les cerveaux (d'Asie surtout). Les instituts de recherche doivent créer l'attractivité.
- 2- *L'innovation* : les entreprises s'adressent au monde de la recherche. Les organismes de recherche doivent organiser la coopération avec les entreprises. Aujourd'hui, lorsqu'une entreprise se crée, elle est forcément mondiale.
 - 3- *L'environnement* : pendant longtemps a été considéré comme un problème local. Aujourd'hui, peu de problèmes environnementaux restent locaux (ex : STRAS en Chine). Les normes environnementales françaises sont toutes des normes européennes. L'Etat a un rôle important à jouer en garantissant l'indépendance des normes.

Jean-Paul Fitoussi, Professeur des Universités à l'IEP et Président de l'OFCE

Transcription brute faite par J. Batteau à partir d'un enregistrement de qualité médiocre... ce qui explique les quelques obscurités du texte (?)

La question de la mondialisation est d'une complexité inouïe. Je vais essayer de simplifier. Ce que j'entends personnellement par « régulation », c'est l'intervention de la démocratie dans la gestion du marché. Et cela se fait à 3 niveaux :

- la régulation interne, qui peut probablement être considérée comme paradoxale ; on verra qu'elle décrit de façon empiriquement vérifiée ce qui s'est produit dans le monde depuis les débuts de la mondialisation,
- la régulation externe,
- 3^{ème} niveau, celui de la gouvernance d'entreprise et des conventions sociales.

Sur la régulation interne, un résultat empirique frappant est que **les pays les plus mondialisés sont aussi les pays les plus protégés** (au sens de « protection sociale »). Les pays où la part des échanges est la plus importante par rapport à leur revenu national... (?). L'interprétation de ce phénomène qui est paradoxal par rapport au discours et à la rhétorique de la mondialisation est la suivante : si la mondialisation apporte des opportunités - c'est la raison pour laquelle la mondialisation est disons un jeu bénéficiaire - elle accroît en même temps les risques ; et pour que les sociétés puissent saisir ces opportunités, encore faut-il qu'elles soient mieux assurées contre ces risques.

Et, si l'on décrit le monde depuis la seconde guerre mondiale, on aperçoit que c'est ce qui a été à l'œuvre, à la fois du point de vue de la régulation interne mais aussi du point de vue de la régulation externe. Régulation interne : **l'internationalisation des économies depuis la 2nde guerre mondiale s'est accompagnée d'une montée en puissance des systèmes de protection sociale**, s'est accompagnée de la montée en puissance de la régulation par le contrôle des monnaies, du fonctionnement des marchés..... (?) **s'est accompagnée d'une très grande attention à la régulation externe à travers des institutions internationales** – la Banque mondiale, le FMI – mais aussi un système de change fixe qui garantissait que le jeu entre les Etats, le jeu de la mondialisation soit coopératif, doublement coopératif : de façon interne, qui permettait aux sociétés de saisir les opportunités de la mondialisation, et de façon externe, qui permettait de faire en sorte que le jeu entre Etats soit coopératif.

Le problème de la régulation externe aujourd'hui et de la régulation en règle générale, c'est que la rhétorique de la mondialisation veut nous faire croire l'inverse. Elle veut nous faire croire que d'une part pour que la mondialisation produise des bénéfices encore plus grands, il faut que le jeu entre les Etats soit moins coopératif. On n'a pas créé des institutions à l'échelle mondiale, des institutions de régulation suffisantes pour rendre ce jeu coopératif et celles dont on perçoit les balbutiements – l'OMC – sont attaquées au point que certains ont décrété leur mort. Et de surcroît, on veut nous faire croire que pour bénéficier de la mondialisation, une société doit renoncer aux protections qui

existent . Il ne s'agit pas de renoncer à transformer les systèmes de protection sociale, il faut le faire en permanence en raison des évolutions, mais le présupposé qui consiste à dire que pour que l'on puisse bénéficier de la mondialisation, il est essentiel de faire croître les risques dans le cadre de la société est un présupposé qui n'a jamais été empiriquement vérifié. Lorsqu'on accroît les opportunités et les risques, pour que les gens saisissent les opportunités, il faut que les risques soient mutualisés.

Et cela nous amène au **problème de la gouvernance d'entreprise**. La vraie question qui se pose au sujet de la gouvernance d'entreprise est de savoir d'une part, si les marchés financiers qui sont sensés étalonner les performances des entreprises, si ces marchés financiers peuvent le faire. Or, là aussi, ce que l'histoire nous apprend, c'est que les marchés financiers dysfonctionnent fréquemment. Et, s'ils dysfonctionnent fréquemment, ce n'est pas parce qu'ils sont foncièrement mauvais, c'est tout simplement parce qu'ils ont une tâche presque impossible à accomplir qui est la coordination des plans des agents privés portant sur l'avenir. Comme l'avenir est quasiment inconnaissable, les marchés financiers se trouvent devant un problème, en permanence, qu'ils ne peuvent pas résoudre sauf en condition d'évolution normale. Dès le moment où apparaît des ruptures, ils ont du mal à étalonner les performances de la gouvernance des entreprises.

Le second problème est celui de **la représentation au sein de l'entreprise**, dans les conseils d'administration, des golden share (?), des parties prenantes non représentées et donc de l'internalisation des coûts qui peuvent finalement résulter du fonctionnement de l'entreprise. C'est compliqué. Les travaux actuels vont dans cette direction, notamment un rapport du Conseil d'analyse économique a préconisé des taxes sur les licenciements afin d'internaliser les coûts sociaux qui relèveraient du fonctionnement des entreprises, mais il faut aussi représenter les générations futures,(?) les préoccupations éthiques de la société : les chartes éthiques se multiplient, mais on sait que l'éthique est un bien public, que chacun souhaite que la société ait un comportement éthique, chacun souhaite aussi éviter en supporter le coût (problème du passager clandestin : si une entreprise accepte de réduire la rentabilité de ses investissements, pour des raisons fortement éthiques, il faut en même temps que les consommateurs acceptent de payer un prix plus élevé). Donc, le problème est que si on veut prendre au sérieux le gouvernement d'entreprise, si on veut prendre au sérieux ces considérations éthiques, alors, là aussi, il faut une intervention de la démocratie, sur un certain nombre de critères. Des entreprises se sont engagées, de façon spontanée ou poussées par les ONG dans la direction de l'éthique et donc, des efforts sont faits pour prendre en compte l'ensemble de ces coûts. Mais cela ne suffit pas ; il ne faut pas que celles qui se sont engagées dans cette direction-là en supportent seules le coût. Il faudrait là aussi par une intervention de la démocratie tenter de rendre explicite les critères qui vont permettre d'appréhender les performances des entreprises non seulement en termes de profit, mais aussi en termes de coût. (?)

Débat.

Pierre-André Corpon, Professeur agrégé, classe préparatoire, lycée

Jean-Baptiste Corot, Savigny-sur-Orge

Robert Lafargue, Professeur agrégé, lycée Maurice Ravel, Paris

Réponses de JP Fitoussi

Question sur règles du jeu : par qui ? quelle légitimité ?

Les règles du jeu ne sont acceptables que si elles valent pour tout le monde. Il faut que tout le monde gagne. Il y a des avantages à la mondialisation : il faut bien les répartir ; un des enjeux de la contestation de la mondialisation. C'est le problème des inégalités.

A propos de la recherche, la concurrence est nécessaire. C'est à dire entre centres de recherche publique. Pour être mondialisé, pas besoin d'une grosse institution ; il faut au contraire une pluralité de centres de recherche pour éviter la formation d'une classe de mandarins.

Notre expérience de chercheurs est celle des réseaux mais la gestion des réseaux peut prendre le pas sur le temps de recherche.

Il faut créer des lieux mondialisés (lien européen, mondialisé). Une université européenne doit recruter au niveau du monde (chercheurs, enseignants, étudiants) ; il est symptomatique que la dernière tentative, l'institut européen université de Florence date des années 1970.

Il faut un partenariat privé – public. Les pouvoirs publics incarnent l'intérêt général mais ils souffrent d'une insuffisance de moyens.

Question sur l'éthique et les normes juridiques.

Concernant l'éthique et le comportement volontaire, il faut se référer à Akerloff. Les conventions sociales sont des règles tacites de la société. Il faut stigmatiser ceux qui ne les respectent pas (perte de réputation).

Les firmes ont 2 objectifs : la maximisation du profit et leur réputation.

Pourquoi aux Etats-Unis ne baissent-elles pas les salaires quand la situation du marché du travail est mauvaise ?

Parce qu'elles auraient mauvaise réputation et donc du mal à recruter en période de reprise.

Question sur les effets des politiques de désinflation compétitive.

J'ai critiqué ces politiques. Les évolutions ont été inégales : aggravation aux EU et en GB, mais moins importante en France.

Attention, il y a différence entre le discours et la réalité. La rhétorique de la mondialisation s'oppose à la réalité. Le discours prône de faire disparaître les systèmes de protection sociale mais la modification a été marginale.

Quelle hiérarchie de règles dans la mondialisation ?

La démocratie de marché est organisée à partir de deux principes contradictoires (suffrage universel une personne = une voix ; le principe du marché : principe censitaire, 1€ = une voix).

En permanence le système doit trouver des compromis. Comme nous vivons en démocratie, le compromis est défini par le suffrage universel. Le débat politique accepte l'inégalité parce qu'elle peut être féconde.

L'Europe a une autre hiérarchie de valeurs que les Etats-Unis (elle doit l'assumer politiquement). Le danger est qu'au nom de contraintes imposées de l'extérieur, il faille changer de hiérarchie de valeurs.

La force des démocraties de marché réside dans leur flexibilité (vu la combinaison de ces deux principes) le régime soviétique s'est effondré parce qu'il ne reposait que sur un seul principe. En démocratie, il faut trouver en permanence des compromis.

Question sur services publics et l'attractivité

La concurrence fiscale n'accroît pas le niveau de bien-être (d'où problèmes financiers et donc dégradation). Mais la concurrence fiscale est un fait en Europe. Il n'y a pas un gouvernement à l'échelle européenne capable d'assumer une hiérarchie de valeurs communes (donc concurrence fiscale et sociale par le bas). Les gouvernements ont perdu leur souveraineté monétaire et des changes. Ils sont limités budgétairement. Leur seul moyen est la concurrence fiscale.

Cela naît du vide politique au niveau européen.

Les services publics français sont très attractifs (France 2^{ème} pays de destination des IDE après la Chine) : ils fonctionnent bien.

Question sur le mouvement altermondialisation

Il faut arrêter le face à face stérile du pour ou contre, du blanc / noir pour progresser. Il faut rechercher et ne pas être prisonnier des termes de la question.

Si je me dis européen, 3 positions sont possibles pour, contre, impatient : je veux pouvoir critiquer un camp ou l'autre sans être taxé d'anti-européen.

Réponses de G. Bonnard CFDT

Le syndicalisme doit intervenir dans la régulation en matière sociale. La CFDT est partie prenante pour aider à l'émergence des forces syndicales dans pays en voie de développement. La CFDT s'est investie dans les organisations syndicales internationales (CISL, CES)

La CFDT a des conventions bilatérales. Exemples :

Avec la CUT du Brésil (à la fois au niveau de la confédération, et au niveau des branches professionnelles, surtout dans le domaine de la formation). Dans le cas du Brésil, cette convention existe depuis longtemps car liée aux entreprises françaises implantées au Brésil.

Idem pour syndicats du Maghreb, pour les pays de l'Est (où la CFDT a soutenu l'émergence d'un syndicalisme libre et autonome (Solidarnosc en Pologne, et pays Baltes).

Question sur division syndicale.

Oui, division regrettable, mais c'est l'histoire.

La mondialisation est une opportunité pour le syndicalisme ; toutes les grandes confédérations sont affiliées à la CES, y compris la CGT qui est présente au comité exécutif. La CFDT a soutenu la candidature de la CGT. Au niveau européen , le syndicalisme européen parle d'une seule voix.

Accord sur la Formation.

Il faut des droits nouveaux attachés au salariat, ils ne sont pas suffisants, mais c'est comme cela que se construit le droit. La formation continue profite surtout aux salariés déjà formés.

Quelles règles du jeu ? par qui ?

Pour la CFDT, la logique de marché doit être régulée ; les Etats doivent prendre une part plus importante. A cet égard Cancun est un échec, il faut donner plus de place à ces structures interétatiques. Mais la puissance publique ne suffit pas pour réguler. Pour réguler ces logiques, il faut donner plus de pouvoir aux plus faibles, la possibilité de s'organiser (ex : groupes ACCOR liberté pour association syndicale). On construit des procédures, des éléments de régulation. L'action des Etats doit être prolongée par l'action des acteurs qui peuvent signer des compromis sinon on va vers des dictatures.

Conclusion

Pour réguler la mondialisation, les Etats et acteurs libres doivent prendre leur place : on ne peut pas se réjouir de l'échec de Cancun qui visait une gouvernance. L'échec de Cancun est un échec pour les salariés du Sud et du Nord. La suppression des institutions de régulation est une perte pour tous. Pour saisir des opportunités dans la mondialisation ,une protection doit couvrir les risques.

L'action des Etats doit être prolongée par l'action des acteurs qui peuvent signer des compromis.

Autres questions et réponses.

Q Difficultés de la régulation

Mr Minster (Ifremer) : Paradoxe entre des risques mondiaux et une organisation à base nationale. Le cadre juridique est trop petit mais on construit un espace européen de recherche. Cependant cela exige du temps. Depuis longtemps, les problèmes environnementaux sont gérés dans des grands programmes internationaux (partage du travail entre pays), on sait donc faire et en plus on est obligé.

Q Mondialisation financière, facteur de crise

De Bresson (Paris Europlace, place financière de Paris)

Il faut un respect des intérêts des investisseurs (problème pour les autres partenaires).

Recherche de la stabilité du système.

Les mécanismes mis en œuvre ne sont pas à la hauteur des difficultés, mais la préoccupation se développe. Aujourd'hui, plus rien ne se conçoit seulement au plan national (réglementation et directives européennes).

Question sur transports maritimes

Il y a un problème de responsabilité des différents acteurs, d'où dilution des responsabilités. Les Etats Unis ont pris des mesures spécifiques pour les bateaux qui rendent dans leur espace.

Question sur droits à polluer

Expression malheureuse. Permet d'agir plus rapidement que par la réglementation.

L'Europe dans la mondialisation : espérances et menaces.

Intervention **Pascal Lamy**, Commissaire européen au Commerce

La mondialisation est – elle un jeu à somme positive ? Si oui comment, si non pourquoi ?

Deux a priori :

1) L'ouverture des échanges est plutôt bien (si on en fait un examen historique, philosophique, politique, idéologique) : l'échange est facteur de progrès plutôt que l'inverse. Ce n'est pas systématique, cela ne s'est pas toujours passé ainsi mais globalement cela fonctionne (cf. citation connue de Montesquieu.)

Pour autant l'intensification des échanges doit-elle nous conduire à affirmer que la mondialisation c'est bien. Mais il ne faut pas n'importe quelle condition. C'est la même chose pour l'Europe. L'Europe est-elle le cheval de Troie de la mondialisation asservie à un ordre international qui n'est pas le sien ?

La mondialisation est-elle un jeu à somme positive ? Pour l'Europe et le commerce international ? L'insertion dans le commerce international pour la France, pour l'Europe nous rend-elle optimiste ou pessimiste, quel diagnostic ? Que fait-on ?

I - DIAGNOSTIC : risques économiques et socioculturels.

Ce monde est complexe qui a sa propre temporalité et qui est tendu entre un capitalisme de marché et des rapports de force entre Etats, principaux sujets de droit. Il se dessine un relief particulier avec des lignes de faite :

- une puissance hégémonique les Etats Unis,
- une puissance de fait l'Europe,
- et une puissance émergente la Chine.

Il y a des zones de dépression : Afrique, rive sud Méditerranée, Inde et encore Russie, une bonne partie de l'Amérique latine.

Les riches sont les forts ; les faibles sont les pauvres ; c'est difficilement acceptable.

Il y a des ombres que l'on ne peut négliger à côté des lumières. Les Européens y sont sensibles par rapport aux risques que la mondialisation fait peser sur l'Europe, les systèmes de valeurs, les modèles.

Quels risques ?

1) Première catégorie : effets sur l'emploi, sur les salaires, sur les inégalités donc sur l'économie cf. débat sur délocalisation / désindustrialisation N'est-on pas en train de réduire systématiquement notre emploi ?

2) Deuxième catégorie de risques sur le terrain politique : choix de valeurs, sociaux et culturels.

1) Quelle réalité de la menace économique pour nous, Européens ?

La mondialisation n'est pas responsable de tous nos maux, même si c'est un bouc émissaire facile.

En France la mondialisation n'est pas responsable de la hausse du chômage pour les moins qualifiés. L'évolution de la demande des ménages avec NTIC explique la moitié de la baisse de l'emploi des non qualifiés.

Les secteurs où il y a le plus grand déficit d'emplois par rapport aux Etats Unis ne sont les plus exposés à la concurrence : Hôtellerie, restauration, commerce de détail.

La fermeture d'entreprises n'est pas liée systématiquement à l'ouverture économique : la recomposition industrielle est normale dans un système où un salarié sur trois travaille dans une entreprise de moins de 10 ans (donc renouvellement).

La portée de la DIT et des délocalisations ne sont pas la cause première de l'éclatement des processus productifs.

La DIT a des avantages (répartition plus efficace de la production). Nous, Européens en bénéficions ex : le textile – habillement, secteur le plus exposé à la concurrence internationale. En 10-15 ans, on a stabilisé une zone intégrée Europe Bassin Méditerranée : on importe plus mais on exporte plus avec la répartition suivante (la création pour l'Europe, la fabrication dans le bassin méditerranéen).

La globalisation n'est pas systématiquement la mort de l'industrie (en volume, l'industrie française a augmenté) malgré une tendance à externaliser les services.

Nous allons vers une spécialisation plutôt conforme à nos préférences collectives (Biens et services intensifs en travail qualifié, plus compatibles avec la protection sociale) mais il y a des coûts d'ajustements (malheur, peines, douleurs, parfois déchirements) concentrés dans le temps et l'espace.

Coûts spécialisés, visibles, matériels. En contrepoint, les bénéfices sont répartis sur une grande masse qui n'en a pas conscience ; le consommateur ne s'aperçoit pas de la baisse du prix des tee shirt. Donc, il y a un impératif politique de compenser ces ajustements (politique publique au sein des nations et en Europe d'où les fonds structurels et la politique régionale). Il y a des politiques publiques qui marchent plus ou bien moins bien.

2) Deuxième menace plus culturelle sur choix sociaux

Il y a débat : certes il y a risques mais pas l'irrésistible uniformisation des modes de production et de consommation car les disparités de préférence collective persistent, les différences d'identités aussi.

Ex : partages entre sphère publique et privée, systèmes de protection sociale, attitude par rapport aux inégalités, la perception des risques et leur appréciation.

A l'OMC, il y a neutralité du corps des règles sur ce point : ex sur les options sur les modes de propriété. Mais il y a des tensions. C'est inhérent à l'échange international de biens et services : les échanges de services sont de plus en plus chargés de préférences collectives (sécurité du consommateur, préférence de goûts) d'où difficultés pour négocier. C'est le problème de commensurabilité des choix sociaux.

II – COMMENT AGIR ?

Pour l'Europe, c'est la dimension politique.

Il faut s'assurer que le politique peut rattraper ces phénomènes économiques en termes de gouvernance : l'Union Européenne assure une régulation de l'échange mondiale (assure une vraie maîtrise politique).

Quelques défis :

- Nord - Sud (quelques succès en Asie et des échecs en Afrique, même si la part internationale des échecs et des succès doit être mesurée).

Par expérience, c'est plutôt bien de s'insérer dans commerce international : par exemple la part des exportations industrielles dans les exportations des PVD est passée du 1/5 au 2/3 depuis les années 80 à aujourd'hui.

- Il est nécessaire de négocier : Doha, Cancun. Nous devons analyser ce choc qu'est l'échec de Cancun. Il faut mieux gérer l'archipel de la gouvernance internationale (Banque Mondiale, FMI et leur articulation avec l'Europe). L'Europe a une position fédérale pour le commerce, pas pour les problèmes financiers (attitude face au FMI).

Il faut améliorer le processus d'intégration comme nous l'avons fait pour construire l'Europe : nous avons des difficultés dans l'ordre des préférences environnementales, sociales, et de protection du consommateur. Nous avons adopté des règles communes même si c'était plus facile entre Portugal

et Pologne qu'entre le Bangladesh et le Canada. Dans le monde, on nous envie notre avance en terme de gouvernance européenne.

Questions.

Question 1 : PAC, découplage des aides et échec de Cancun.

L'échec de Cancun tient au croisement de grands acteurs, mais cet incident se corrigera.

L'OMC réunit quasiment tout l'univers (même si absence Algérie, Russie, Arabie saoudite).

On négocie une ouverture progressive : la baisse des droits de douane sur le thon en boîte pénalisent les Africains, car ils ne subissent déjà pas de droits de douane pour leurs exportations. L'irruption de la Chine change également la donne.

Les échanges agricoles ne représentent que 8 % du commerce mondial. Il y a une différence entre les EU et l'Europe (superficie moyenne 20 ha avant élargissement en UE et 200 ha aux E.U.). Mais les deux dépensent 1% de leur PIB pour le soutien agricole.

Question 2 et 5 sur Antilles

Antilles en difficulté par la politique européenne.

Pour le sucre, cela ne tient pas à l'Europe. Pour la Banane, nous défendons la banane antillaise ; Dans le cas d'île, il faut des dérogations à l'économie de marché (absence d'économie d'échelle même avec progrès des communications).

Quelle aide européenne pour aider les PVD à progresser ?

Il faut accepter de règles de transitions : la Chine reconnaît petit à petit la propriété industrielle.

Il faut articuler politique commerciale et aide publique au développement.

L'UE donne accès sans droit de douane et sans restriction quantitative aux exportations des 50 pays les plus pauvres. Cependant ils disent que ce n'est pas pour autant qu'ils peuvent exporter (normes sanitaires : mais on ne peut pas baisser le standard des normes sanitaires) La solution, c'est que l'Aide publique au développement doit les aider dans le diagnostic de leur respect de ces normes.

C'est un problème d'articulation entre nos politiques publiques.

Question 3 sur le commerce équitable

Ne représente qu'une faible part du commerce mondial, mais a valeur d'exemplarité.

J'y travaille avec les ONG. C'est une contribution citoyenne individuelle : les associations pèsent pour la prise en compte des normes sociales et environnementales (c'est une action civique internationale).

Il est difficile pour l'OMC de négocier sur ces questions (travail des enfants, travail forcé, normes sociales). Les PVD refusent de perdre leur avantage comparatif. Le capitalisme de marché est compatible avec une absence de travail des enfants.

Question 4 rapports entre gouvernance, biens publics globaux et acteurs pertinents

Dans une approche social-démocrate, il y a trois instruments de gouvernance : la régulation, la redistribution, et la propriété collective (biens publics).

Il y a plusieurs biens publics.

Le premier : l'environnement le plus visible mais il n'y a pas d'organisation internationale, même s'il y a quelques règles.

Ensuite la santé, la paix, la culture.

Il manque une organisation en lui donnant la possibilité d'arbitrer entre normes économiques et environnementales.

Clôture par Xavier Darcos, Ministre Délégué à l'Enseignement Scolaire.

Xavier Darcos résume les propos des différents intervenants sur les enjeux de la mondialisation.

Il insiste sur l'organisation de ce stage qui constitue une première :

- il permet de combler un manque de dialogue avec l'extérieur,
- il constitue un effort sans précédent puisque 5% du corps professoral de SES y a été convié : cela constitue un modèle,
- il a un caractère novateur par un exposé contradictoire entre professeurs et entreprises,
- il représente un choix : acceptation de la compétition ou mort du compétiteur.

Les SES sont un modèle d'évolution au sein de notre système éducatif. Elles sont maintenant solidement implantées ; elles jouent un rôle moteur ; elles sont un facteur de démocratisation.

Cependant 3 pistes doivent être étudiées dans leur évolution :

- leurs débouchés dans l'enseignement supérieur,
- l'ouverture sur le monde de l'entreprise : les programmes sont refermés sur eux mêmes,
- la dimension juridique dans les programmes.

Des prolongements à ce stage existeront :

- développement des stages en entreprises,
- développement des colloques.

Propositions d'utilisation pédagogique du stage.

Intervention	Utilisation pédagogique en terminale
Ouverture par Luc Ferry	<ul style="list-style-type: none"> - Introduction. - Commerce international, croissance et développement. - Mondialisation, évolutions sociales et culturelles et régulation.
Présentation du projet « Entreprises dans la mondialisation » par Thierry Demarest,	<ul style="list-style-type: none"> - Stratégies internationales des entreprises.
Table ronde : Les Entreprises dans la mondialisation : Opportunités et contraintes,	<ul style="list-style-type: none"> - Commerce international, croissance et développement. - Stratégies internationales des entreprises.
Table ronde : Les Entreprises dans la mondialisation : Quelles règles du jeu ?	<ul style="list-style-type: none"> - Commerce international, croissance et développement. - Mondialisation, évolutions sociales et culturelles et régulation.
J.P. Fitoussi	<ul style="list-style-type: none"> - Mondialisation, évolutions sociales et culturelles et régulation.
Gaby Bonnard	<ul style="list-style-type: none"> - Mondialisation, évolutions sociales et culturelles et régulation. - Mutations du travail et conflits sociaux.
L'Europe dans la mondialisation : espérances et menaces. Intervention Pascal Lamy.	<ul style="list-style-type: none"> - Commerce international, croissance et développement. - L'Union européenne et la dynamique de l'intégration régionale.

Avis critique des 5 rédacteurs du C.R. suite au stage de Paris.

Le 3 janvier 2004.

Avertissement : Il va de soi que cet avis n'engage que leurs auteurs.

Alors que le stage constituait une première dans l'histoire de notre discipline et qu'il engageait des moyens financiers importants, le groupe des rédacteurs a souhaité prendre position vis à vis de ce stage.

1/ Plutôt que ce "produit" clé en main fourni par l'"Institut de l'entreprise", bien ficelé mais forcément proposé dans une perspective qui n'était pas nécessairement la nôtre, il aurait fallu bâtir le stage à partir du questionnement des professeurs de SES.

2/ A rencontrer les dirigeants de quelques entreprises « vertueuses », il eut mieux valu rencontrer directement les représentants du MEDEF avec lesquels nous aurions échangé sur des thèmes macroéconomiques (échanges plus fertiles dans la mesure où ces thèmes relèvent davantage de nos compétences que les études de cas présentées à L. le Grand). Ces échanges auraient été d'autant plus fertiles que des universitaires ou des représentants d'ONG en nombre auraient eu droit à une prise de parole conséquente.

3/ S'agissant du contenu nous nous sommes interrogés sur l'utilité des ateliers de l'après-midi "Etudes de cas" qui étaient redondants avec les documents qui nous ont été distribués : ceux-ci nous auraient suffi pour nous éclairer sur les modes d'implantation des entreprises à propos desquels nous n'avions pas grand chose à dire pour nourrir un échange avec les chefs d'entreprise. C'est pourquoi les collègues stagiaires dans ces mêmes entreprises auraient du être beaucoup plus sollicités dans l'organisation de ces séances afin de coller aux attentes du public et éviter l'arrière goût de présentation « marketing ».

En gardant la structure du stage de Paris, on aurait pu avoir ainsi :

- des séances plénières pour des tables rondes entre acteurs socio-économiques,
- des ateliers dont les sujets pouvaient être déclinés de la façon suivante :
 - le MEDEF et la mondialisation,
 - le MEDEF et l'emploi,
 - le MEDEF et la parité,
 - le MEDEF et l'action syndicale,
 - le MEDEF et le développement durable,
 - etc..... (la liste des ateliers pouvant être alimentée bien au-delà de ces quelques exemples).

Notre proposition.

Cependant, notre préférence va plutôt vers l'organisation de stages animés par des économistes, ou des journalistes (pourquoi pas ?), sur des thèmes plus généraux tels que "*la construction européenne*", et autour desquels une **pluralité d'intervenants** viendrait répondre à nos questions.